

Indicateurs de systémicité

31.12.2024

L'arrêté du 19 décembre 2014 relatif aux obligations de publication des indicateurs de mesure du caractère systémique impose la déclinaison en France des orientations de l'Autorité bancaire européenne en la matière.

Ces orientations, notamment le texte EBA/GL/2020/14 du 4 novembre 2020¹, définissent les obligations de publication applicables aux entreprises assujetties présentant plus de 200 milliards d'expositions au titre du ratio de levier.

Les indicateurs suivants sont conçus pour refléter les différents aspects des effets potentiellement négatifs de la faillite d'une entité sur la stabilité du système financier. Ils permettent aux Autorités de calculer, pour chaque établissement, un score global pour mesurer son importance systémique. Sur cette base, chaque année, elles établissent la liste des établissements systémiques mondiaux « au regard de la taille du groupe, de l'interconnexion du groupe avec le système financier, des possibilités de substitution des services ou de l'infrastructure financière fournis par le groupe, de la complexité du groupe et de ses activités transfrontières, y compris celles entre États membres et un autre État membre et un pays tiers ». ² Les établissements concernés supportent une exigence de fonds propres complémentaires.

Le groupe Crédit Mutuel n'est pas un établissement systémique mondial à ce jour mais potentiellement systémique.

¹ Modifié par les orientations EBA/GL/2023/10.

² Conformément au VI de l'article L.511-41-1 A du Code Monétaire et financier, pour la France.

Données bancaires générales

Section 1 - Informations générales	Réponse
a. Informations générales fournies par l'autorité de surveillance pertinente:	
(1) Code pays	FR
(2) Nom de la banque	CreditMutuel
(3) Date de déclaration (aaaa-mm-jj)	2024-12-31
(4) Monnaie de déclaration	EUR
(5) Taux de conversion de l'euro	1
(6) Date de soumission (aaaa-mm-jj)	2025/03/28
b. Informations générales fournies par l'établissement déclarant:	
(1) Unité de déclaration	1 000
(2) Norme comptable	IFRS
(3) Date de publication des informations (aaaa-mm-jj)	2025/04/30
(4) Langue de publication des informations	French
(5) Adresse web de publication des informations	https://www.creditmutuel.com/partage/fr/CNCM/telechargements/presse-et-publications/publications/2025/2024-indicateurs-de-systemicite-31122024.pdf
(6) LEI code	9695000CG7B84NLR5984

Indicateurs de taille

Section 2 - Expositions totales	Montant (k€)
a. Dérivés	
(1) Exposition au risque de contrepartie des contrats dérivés	2 149 099
(2) Montant notionnel plafonné des dérivés de crédit	1 765 460
(3) Exposition potentielle future des contrats dérivés	4 087 026
b. Opérations de financement sur titres (SFT)	
(1) Valeur brute ajustée des SFT	12 412 611
(2) Exposition au risque de contrepartie des SFT	2 618 779
c. Autres actifs	889 759 545
d. Montant brut notionnel des éléments de hors bilan	
(1) Éléments soumis à un facteur de conversion en équivalent-crédit (FCEC) de 0 %	29 630 837
(2) Éléments soumis à un FCEC de 20 %	40 405 843
(3) Éléments soumis à un FCEC de 40 %	-
(4) Éléments soumis à un FCEC de 50 %	81 243 480
(5) Éléments soumis à un FCEC de 100 %	4 110 591
e. Ajustements réglementaires	4 181 915
f. Expositions totales avant ajustements réglementaires [somme des éléments 2.a.(1) jusqu'à 2.c., 0,1 fois 2.d.(1), 0,2 fois 2.d.(2), 0,5 fois 2.d.(3) et 2.d.(4)]	969 883 575
g. Expositions des filiales d'assurance non incluses dans la rubrique 2.f., nettes des expositions intragroupe:	
(1) Actifs au bilan et hors bilan des filiales d'assurance	199 881 739
(2) Exposition future potentielle des contrats dérivés des filiales d'assurance	-
(3) Valeur d'investissement dans des entités consolidées	12 400 247
h. Expositions intragroupe incluses dans l'élément 2.f. à l'égard de filiales d'assurance déclarées dans l'élément 2.g.	5 984 099
i. Indicateur d'expositions totales, y compris les filiales d'assurance [somme des éléments 2.f., 2.g.(1) jusqu'à 2.g.(2) moins 2.g.(3) jusqu'à 2.h.]	1 150 066 497

Indicateurs d'interdépendance

Section 3 - Actifs au sein du système financier	Montant (k€)
a. Fonds déposés auprès d'établissements financiers ou prêtés à d'autres établissements financiers	21 847 518
(1) Certificats de dépôt	-
b. Part non utilisée des lignes engagées en faveur d'autres établissements financiers	4 376 540
c. Détention de titres émis par d'autres établissements financiers	
(1) Titres de créance garantis	17 404 042
(2) Titres de créance de premier rang non garantis	29 605 995
(3) Titres de créance subordonnés	8 656 252
(4) Billet de trésorerie	912 431
(5) Actions	10 430 704
(6) Positions courtes compensatoires liées aux détentions d'actions spécifiques incluses dans l'élément 3.c.(5)	24 748
d. Exposition courante positive nette d'opérations de financement sur titres avec d'autres établissements financiers	599 605
e. Contrats dérivés de gré à gré avec d'autres établissements financiers ayant une juste valeur nette positive:	
(1) Juste valeur nette positive	209 787
(2) Exposition potentielle future	795 402
f. Indicateur d'actifs au sein du système financier, y compris les filiales d'assurance [somme des éléments 3.a., 3.b. jusqu'à 3.c.(5), 3.d., 3.e.(1) et 3.e.(2), moins 3.c.(6)]	94 813 527

Section 4 - Passifs au sein du système financier	Montant (k€)
a. Fonds déposés par des établissements financiers ou empruntés par d'autres	
(1) Dépôts dus à des établissements de dépôt	18 560 271
(2) Dépôts dus à des établissements financiers autres que de dépôt	41 749 853
(3) Prêts obtenus auprès d'autres établissements financiers	-
b. Part non utilisée des lignes engagées obtenues auprès d'autres établissements financiers	534 463
c. Exposition courante négative nette d'opérations de financement sur titres avec d'autres établissements financiers	1 015 380
d. Contrats dérivés de gré à gré avec d'autres établissements financiers ayant une juste valeur nette négative	
(1) Juste valeur nette négative	144 006
(2) Exposition potentielle future	1 054 337
e. Indicateur des passifs au sein du système financier, y compris les filiales d'assurance [somme des éléments 4.a.(1) jusqu'à 4.d.(2)]	63 058 311

Section 5 - Encours de titres	Montant (k€)
a. Titres de créance garantis	34 353 841
b. Titres de créance de premier rang non garantis	93 749 459
c. Titres de créance subordonnés	13 618 835
d. Billets de trésorerie	4 214 223
e. Certificats de dépôt	67 895 677
f. Fonds propres de base	-
g. Actions privilégiées et toute autre forme de financement subordonné exclu de l'élément 5.c.	-
h. Indicateur d'encours de titres, y compris les titres émis par les filiales d'assurance (somme des éléments 5.a. à 5.g.)	213 832 035

Indicateurs de faculté de substitution/d'infrastructure financière

Section 6 - Paiements effectués durant l'année de l'exercice (hors paiements intragroupe)	Montant (k€)
a. Dollar australien (AUD)	201 778 980
b. Dollar canadien (CAD)	14 943 791
c. Franc suisse (CHF)	219 853 027
d. Yuan chinois (CNY)	11 136 426
e. Euro (EUR)	5 907 374 632
f. Livre britannique (GBP)	242 855 022
g. Dollar de Hong Kong (HKD)	72 229 711
h. Roupie indienne (INR)	45 633
i. Yen japonais (JPY)	41 683 048
j. Couronne suédoise (SEK)	11 215 690
k. Dollar singapourien (SGD)	127 407 010
l. Dollar des États-Unis (USD)	7 853 362 078
m. Indicateur d'activités de paiement (somme des éléments 6.a jusqu'à 6.l)	14 703 885 047

Section 7 - Actifs sous conservation	Montant (k€)
a. Indicateur d'actifs sous conservation	468 345 515

Section 8 - Opérations de prise ferme sur les marchés obligataires et boursiers	Montant (k€)
a. Activité de prise ferme d'actions	22 512
b. Activité de prise ferme de titres de créance	6 046 896
c. Indicateur d'activité de prise ferme (somme des éléments 8.a et 8.b)	6 069 408

Section 9 - Volume d'échanges	Montant (k€)
a. Volume de négociation de titres émis par d'autres entités du secteur public, à l'exclusion des transactions intragroupe	36 071 062
b. Volume d'échange d'autres titres à revenu fixe, à l'exclusion des transactions intragroupe	182 804 630
c. Sous-indicateur du volume des transactions à revenu fixe (somme des éléments 9.a. et 9.b.)	218 875 693
d. Volume de négociation d'actions cotées, à l'exclusion des transactions intragroupe	67 634 063
e. Volume de négociation de tous les autres titres, à l'exclusion des transactions intragroupe	302 654 511
f. Sous-indicateur du volume des transactions sur actions et autres titres (somme des éléments 9.d. et 9.e.)	370 288 574

Indicateurs de complexité

Section 10 - Montant notionnel des dérivés de gré à gré	Montant (k€)
a. Dérivés de gré à gré faisant l'objet d'une compensation par contrepartie centrale	494 371 013
b. Dérivés de gré à gré faisant l'objet d'un règlement bilatéral	289 735 178
c. Montant notionnel de l'indicateur de dérivés de gré à gré, y compris les filiales d'assurance (somme des éléments 10.a. et 10.b.)	784 106 191

Section 11 - Titres détenus à des fins de négociation et disponibles à la vente	Montant (k€)
a. Titres détenus à des fins de négociation (HFT)	21 619 568
b. Titres disponibles à la vente (AFS)	58 538 527
c. Titres HFT et AFS répondant à la définition des actifs de niveau 1	37 137 879
d. Titres HFT et AFS répondant à la définition des actifs de niveau 2, avec décotes	6 758 340
e. Indicateur de titres HFT et AFS (somme des éléments 11.a. et 11.b., moins la somme des éléments 11.c. et 11.d.)	36 261 876

Section 12 - Actifs de niveau 3	Montant (k€)
a. Indicateur des actifs de niveau 3, y compris les filiales d'assurance	23 052 000

Indicateurs d'activité interjuridictionnels

Section 13 — Recours interjuridictionnels	Montant (k€)
a. Total des créances étrangères sur la base du risque ultime	177 825 250
a. Créances étrangères sur dérivés sur la base du risque ultime	3 003 658
c. Indicateur de créances transfrontières (somme des éléments 13.a. et 13.b.)	180 828 908

Section 14 — Passifs transfrontières	Montant (k€)
a. Passifs étrangers en fonction du risque immédiat, à l'exclusion des produits dérivés et y compris les passifs locaux en monnaie locale	57 452 874
b. Passifs étrangers sur dérivés sur la base du risque immédiat	3 906 810
c. Indicateur de passifs transfrontières (somme des éléments 14.a. et 14.b.)	61 359 684

Éléments pour mémoire

Section 21 — Éléments d'activité transfrontières	Montant (k€)
d. Total des créances étrangères sur la base du risque ultime (en consi-dérant le MRU comme une juridiction unique)	34 506 989
e. Créances étrangères sur des produits dérivés sur la base du risque ultime (en considérant le MRU comme une juridiction unique)	1 005 284
f. Engagements étrangers sur la base du risque immédiat, y compris les produits dérivés (en considérant le MRU comme une juridiction unique)	45 278 104